Textiles usagés

Les conteneurs de collecte orange de l'ASR sont destinés à accueillir :

- Vêtements de toutes sortes
- Linge de maison (draps, serviettes, etc.)
- Textiles d'ameublement (rideaux, linge de table, etc.)
- Couvertures et couettes
- Chaussures (par paires)

Remarque :
Il est possible de déposer les textiles usagés utilisables et non utilisables dans les conteneurs de collecte. Veuillez les emballer dans des sacs !

Ne pas déposer dans les conteneurs de collecte :

- Vêtements en fourrure et en cuir, ceintures
- Chiffons de nettoyage, chutes de tissus
- Tapis
- Mousse, tapis en caoutchouc
- Patins à glace et à roulettes, bottes en caoutchouc, chaussures de ski, chaussures lumineuses
- Valises et sacs

Le service municipal de conseil en matière de gestion des déchets de l'ASR répond volontiers à vos questions.

Service de collecte des déchets et de nettoyage de la ville de Chemnitz
Blankenburgstraße 62 · 09114 Chemnitz
www.ASR-Chemnitz.de

Conseil en matière de déchets
Téléphone 0371 4095-102
Abfallberatung@ASR-Chemnitz.de

Service clientèle
Téléphone 0371 4095-777
Kundenservice@ASR-Chemnitz.de

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h00
Mardi et jeudi de 8h30 à 18h00

Nous trouver :

Imprimé avec des encres sans huile minérale. État : juin 2022

ABFALLENTSORGUNGS- UND STADTREINIGUNGSBETRIEB DER STADT CHEMNITZ

ASR

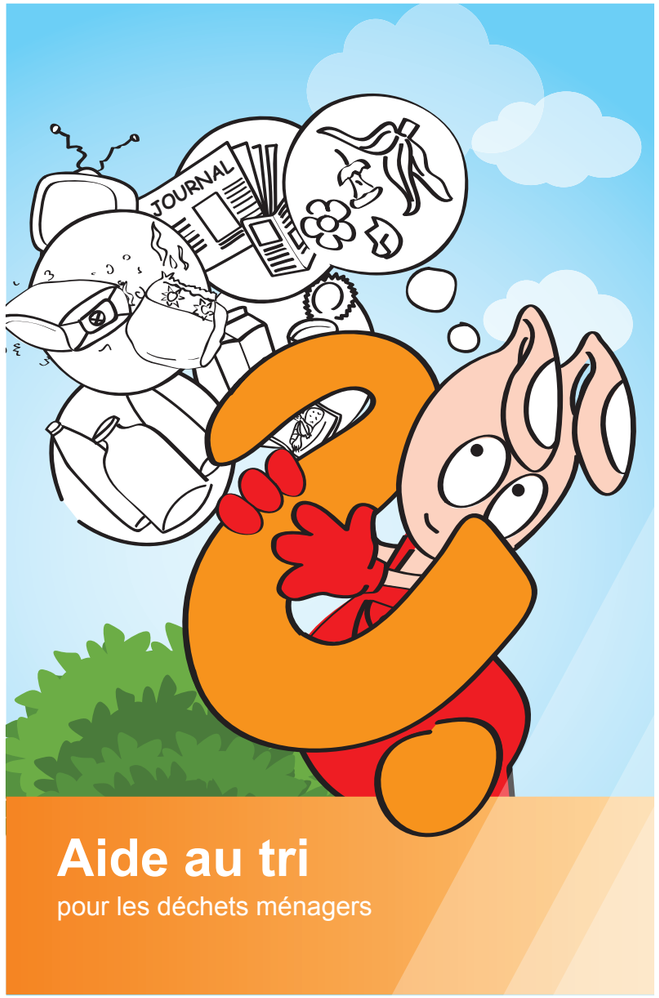

Aide au tri

pour les déchets ménagers

Pour une ville de Chemnitz propre
ASR – Nous assurons la propreté.

Verre

Les conteneurs à verre sont destinés à accueillir :

- Emballages en verre (bouteilles jetables, verres jetables), triés par couleurs, vides, sans bouchons

Remarque :
Afin d'éviter les nuisances sonores, les heures de dépôt sont les suivantes :
Lun – ven de 7h00 à 20h00
Samedi de 7h00 à 14h00

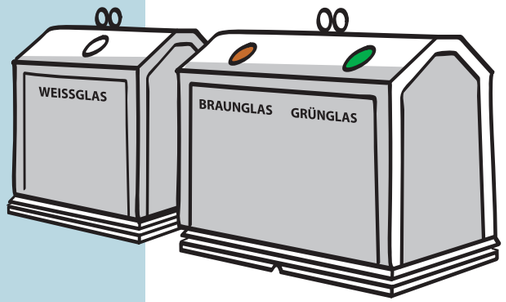

Ne pas déposer dans les conteneurs à verre :

- Vitres de fenêtre et verre plat
- Verre de miroir et verre armé
- Ampoules à incandescence, néons et ampoules basse consommation
- Verres de table ou en cristal, vases, coupes
- Verre borosilicaté
- Céramique, porcelaine, faïence
- Bouteilles consignées

Papier

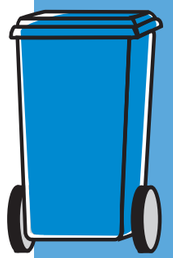

Les poubelles bleues sont destinées à accueillir :

- Emballages de vente en papier, carton, cartonnettes
- Journaux, revues
- Prospectus, catalogues
- Brochures, sacs en papier
- Papier d'emballage
- Papier pour l'impression et l'écriture
- Livres (uniquement le papier)

Remarque :
Les grands cartons encombrants peuvent être déposés dans les déchetteries.

Ne pas mettre dans les poubelles bleues :

- Chutes de papier peint
- Papier souillé, serviettes de table
- Mouchoirs, papier hygiénique, couches
- Classeurs avec pièces métalliques
- Pochettes transparentes, films en plastique
- Papiers cirés et plastifiés, papiers thermiques
- Cartons de lait et de boissons

Emballages légers

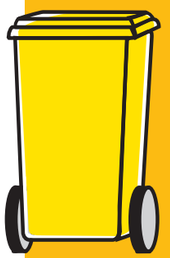

Les poubelles jaunes sont destinées à accueillir :
Emballages de vente en plastique, en métal, en matériaux naturels et composites, tels que

- bouteilles en plastique de produits vaisselle, de lessive et de produits cosmétiques
- Pots de produits laitiers
- Emballages de congélation plastifiés
- Emballages en polystyrène
- Boîtes de conserve, capsules de bouteilles
- Filets en coton, cagettes en bois
- Cartons de lait et de boissons
- Barquettes en aluminium, bombes aérosols

Remarque :
Avant de les jeter, vider soigneusement les emballages sans toutefois les rincer. Aplatir simplement les différents emballages et ne pas les mettre les uns dans les autres.

Ne pas mettre dans les poubelles jaunes :

- Objets en plastique et en métal qui ne sont pas des emballages
- Objets ménagers, jouets cassés
- Panneaux de plafond en polystyrène, déchets de construction
- Emballages de boissons consignés
- Verre, papier
- Déchets résiduels et biodéchets

Biodéchets

Les poubelles bio sont destinées à accueillir :

- Déchets de fruits et de légumes, coquilles de noix et d'œufs
- Restes de nourriture
- Restes de viande et d'os (en quantités habituelles pour un ménage)
- Marc de café avec filtre, sachets de thé, feuilles de thé
- Épluchures de fruits tropicaux
- Déchets végétaux, fleurs coupées, fruits tombés
- Déchets de taille de haies, d'arbustes et d'arbres, feuilles mortes
- Plumes, poils, litière pour petits animaux (d'herbivores domes tiques, biodégradables)

Remarque :
Ne pas utiliser de sacs en plastique ni en tissu de toutes sortes. Envelopper les biodéchets humides dans de l'essuie-tout ou du papier journal avant de les jeter.

Ne pas mettre dans les poubelles bio :

- Sacs ou emballages en plastique, bioplastiques
- Aliments emballés
- Verre, couches, balayures, cailloux
- Mégots de cigarettes, sacs d'aspirateur
- Litière de chats et déjections canines
- Charbon de barbecue, cendres, bois
- Animaux de compagnie, animaux d'élevage et animaux sauvages morts

Déchets résiduels

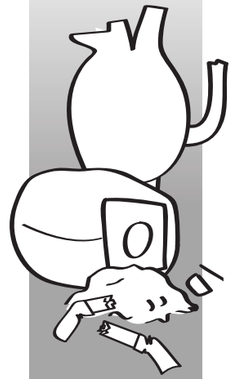

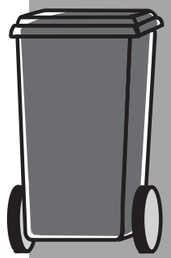

Les poubelles de déchets résiduels sont destinées à accueillir :

- Cendres (refroidies), balayures, mégots de cigarettes
- Diapositives, photos et négatifs
- Pneus de vélo, pneus en caoutchouc et chutes de cuir
- Vaisselle, céramique, verre de miroir, ampoules électriques
- Articles d'hygiène, masques médicaux, tests rapides réalisés à la maison, couches
- Déjections de chats et de chiens, litière de carnivores domestiques
- Étiquettes adhésives, peaux de saucisse
- Chutes de papier peint, sacs d'aspirateur
- Pansements, emballages souillés

Remarque :
En cas de surplus de déchets, il est possible d'utiliser des sacs payants pour déchets résiduels.

Ne pas mettre dans les poubelles de déchets résiduels :

- Déchets encombrants, pièces de véhicules
- Déchets problématiques, piles, accumulateurs
- Appareils électriques et électroniques
- Déchets de construction
- Déchets recyclables